anciennes fortunes foncières et à la constitution de nouvelles richesses ayant le commerce pour origine ; décadence morale de l'Église traduite par une abondante littérature pamphlétaire anticléricale. A cela s'ajoute l'ignorance religieuse des masses, analphabètes dans leur quasi entièreté [1], et souvent celle de leurs pasteurs. A leur désarroi, la pullulation des sectes est un témoignage [2]. Seule, une élite échappe au déséquilibre général et sa volonté de réforme conduira au concile de Trente. Dans leur égarement, certains attendent un nouveau prophète qu'ils trouveront en Luther ; d'autres s'adonnent aux superstitions qui se développent plus que jamais [3].

Les classes cultivées de la société participèrent à la hantise générale de Satan. Ni l'art, ni la littérature, ni la science ne pouvant ignorer les questions capitales du moment, y trouvant, au contraire, leurs sources d'inspiration, leurs thèmes favoris ou la justification de leurs recherches, forcément la culture contemporaine prit position devant le problème satanique. Son attitude fera l'objet de la première partie de cette étude, et nous verrons combien elle se modifia au cours d'un siècle et demi. Dans la seconde partie de cet article, nous examinerons la législation antisatanique, en prenant principalement comme cadre d'application les Pays-Bas et la principauté de Liège. C'est là un complément indispensable,

1. Outre qu'elle subissait la négligence de ceux à qui était confié le soin des âmes, la population, surtout les masses rurales, n'avait la possibilité que d'acquérir une science religieuse embryonnaire. L'absence de culture parmi le peuple obligeait la plupart du temps à l'enseignement purement verbal. Vers le milieu du XVIe siècle, le *Grand catéchisme* de Canisius se répandit dans nos régions. Il y connut la vogue et fut même rendu obligatoire en 1557 par un édit de Philippe II. Dans cet ouvrage, l'exposé de la doctrine met en évidence le rôle des démons en lutte contre Dieu et cause de tous les malheurs en ce monde et en l'autre. C'est une concession accordée à la doctrine trop facile du manichéisme populaire. Selon Dieffenbach, le nom de Satan apparaît soixante-sept fois et celui du Christ soixante-trois fois. C. DIEFFENBACH, *Der Zauberglaube der XVIen Jahrhunderts nach den Katechismen Dr Martin Luthers und des P. Canisius*, p. 7, Mayence, 1900. En outre, sur la question des catéchismes, cfr Chanoine HÉZARD, *Histoire du catéchisme depuis la naissance de l'Église jusqu'au Concordat*, Paris, s. d. [1900]. — J. MALOTAUX, *Histoire du catéchisme dans les Pays-Bas du concile de Trente jusqu'à nos jours*, Renaix, 1906.

2. Voyez le succès que remportent les hérésies théologiquement inconsistantes, comme celles des « Hommes de l'Intelligence » ou des anabaptistes de la première heure ; ou encore de simples prédicateurs, tels à Tournai et à Namur Nicolas Serrurier, condamné plus tard par le concile de Constance, à Cambrai et dans la région Thomas Connecte, qui devait être brûlé à Rome, à Malines Jean Pupper van Goth, quiétiste avant la lettre. L'engouement parfois immense et toujours sans lendemain des foules pour ces soi-disant réformateurs est un signe caractéristique de l'inquiétude religieuse de l'époque.

3. La liste des ouvrages généraux consacrés aux superstitions est fort longue. On pourra se faire une idée de ces « croyances aberrées » en consultant J.-B. THIERS, *Traicté des superstitions*, Paris, 1679. — P. LE BRUN, *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, Amsterdam, 4 vol., 1733-1736. — F. BÉRANGER, *Superstitions et survivances*, Paris, 5 vol., 1896. — J. COROLEU, *Las supersticiones de la humanidad*, Barcelone, 2 vol., 1880-1881. — A. LEHMANN, *Aberglaube und Zauberei*, Stuttgart, 1898. — E. HOFFMANN-KRAGER, *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, Berlin, 10 vol., 1927-1942. L'Église avait essayé d'endiguer ces pratiques en multipliant les bénédictions sur les récoltes, les maladies, l'enfantement, etc. Cfr A. FRANZ, *Die Kirchlichen Benediktionen im Mittelalter*, Fribourg-en-Brisgau, 2 vol., 1909.